Communiqué de presse
7 février 2022

Des ateliers du « faire soi-même » pour réduire la production de déchets

Du 16 février au 6 avril, Lorient Agglomération propose à ses habitants douze ateliers du « faire soi-même ». Les animations destinées au grand public permettront à tous d'apprendre à fabriquer des produits du quotidien, donner une seconde vie à des objets ou encore découvrir le jardinage au naturel.

Dans le cadre de sa politique de réduction de la production de déchets et de son programme « Territoire économe en ressources » mené avec l'ADEME, Lorient Agglomération propose depuis le mois d'octobre 2021 des ateliers du « faire soi-même »

L'objectif est de faire découvrir au public des techniques et des conseils dans différents domaines du quotidien pour apprendre à faire « soi-même » afin de limiter l'achat de certains produits de consommation courante (souvent sur-emballés), allonger la durée de vie des objets et éviter la production de nouveaux déchets.

12 nouveaux ateliers pratiques seront proposés au grand public 1 à 2 fois par semaine du mercredi 16 février au mercredi 6 avril dans un espace dédié situé à Caudan.

D'une durée pouvant varier entre 1h et 2h, les séances seront animées par des experts dans différents domaines : entretien et réparation de vélos, couture, fabrication de produits d'entretien, d'hygiène, de beauté ou de peintures naturelles upcycling (valorisation et transformations d'objets), techniques de jardinage au naturel, cours de cuisine d'ici et d'ailleurs… Programme complet sur le site de Lorient Agglomération www.lorient-agglo.bzh.

Les premiers ateliers du « faire soi-même » programmés d'octobre à décembre 2021 ont permis d'accueillir une centaine de personnes.

Lorient Agglomération prend en charge 80% du montant de chaque atelier. Une participation financière (entre 1 € et 7,50 € selon le type d'atelier) sera demandée à chaque participant pour assurer les 20% restants.

Informations pratiques
Les ateliers du faire soi-même
308 rue Jacques Ange Gabriel à Caudan
Inscription obligatoire au moins 2 jours avant la date de l'atelier au 02 90 74 74 76 ou animation-tri@agglo-lorient.fr
Séances ouvertes à partir de 9 ans (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte)
Port du masque et respect des gestes barrières obligatoires

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/